

Formation - Guide & Serre-File

👤 12 personnes maximum

🕒 2 heures

🎯 OBJECTIFS

- ✓ Etre capable de bien identifier les risques incendie de son lieu de travail,
- ✓ Etre capable de mener des actions de prévention
- ✓ Etre capable de se positionner efficacement dans le Plan d'Evacuation mis en place au sein de l'établissement.

👤 PUBLIC CONCERNÉ

- ✓ Responsable de sécurité, chargé d'évacuation
- ✓ Responsables de sécurité, chargés d'évacuation, guides et serre-files d'évacuation, membres du C.H.S.C.T
- ✓ Tout le personnel de l'établissement dont ceux précités et les équipiers de sécurité incendie

📁 CONTENU DE LA FORMATION

Rôle et mission des guides et serre-files d'évacuation

Modalité de l'alarme, de l'alerte et de la mise en sécurité des personnes et des biens, point de rassemblement

Les plans d'évacuation

Principe général d'évacuation, précautions à prendre lors d'une évacuation

Techniques d'évacuation spécifiques à l'établissement :

- ✓ Etablissement Code du Travail (bureaux)
- ✓ Etablissement Recevant du Public (ERP), de type U, de type J
- ✓ Etablissement Recevant du Public (ERP) : hôtels
- ✓ Etablissement Recevant du Public (ERP), autres types
- ✓ Immeuble de Grande Hauteur (IGH)

Rappel de la mission et du rôle de chacun,

Visite du site, identification des organes de sécurité, des itinéraires d'évacuation, des issues de secours, du point de rassemblement et mise en situation

🎓 MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Apports théorique
- ✓ Études de cas
- ✓ Exposés interactifs
- ✓ Tous les stagiaires tiennent le rôle de guide ou de serre file

📄 DOCUMENTS REMIS AUX PARTICIPANTS

- ✓ Tous les stagiaires recevront une attestation de formation.
- ✓ Les registres de sécurité seront renseignés
- ✓ La fiche de présence et le compte rendu de la formation seront envoyés au service demandeur.
- ✓ Une fiche d'évaluation de la formation est donnée à chaque stagiaire.
- ✓ Un fascicule illustré résumant la formation sera remis à chaque participant.

- ✓ Un compte rendu d'évacuation peut-être rédigé à l'issu de l'exercice. (option)

 **TEXTE(S) DE LOI**

- ✓ Décret du 31/03/1992 relatif à la prévention incendie.
- ✓ Article R 4227-28 du Code du Travail
- ✓ Règles d'assurance APSAD (Assemblée Plénières des Sociétés d'Assurance Dommage)